

Uniplast-Dichtung

Numero d'article 97510

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 06.09.2023, Révision 06.09.2023

Version 1.0

Page 1 / 11

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Uniplast-Dichtung**  
**Numero d'article: 97510**

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1 Utilisations pertinentes

Revêtement d' étanchéité

#### 1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** PEGE Parts GmbH  
Stierenbergpark Nr.1  
6221 Rickenbach / SUISSE  
Téléphone +41 41 917 53 03  
Site internet [www.pegeparts.ch](http://www.pegeparts.ch)  
E-mail [richard@pegeparts.ch](mailto:richard@pegeparts.ch)

#### Secteur informatif

**Informations techniques** [richard@pegeparts.ch](mailto:richard@pegeparts.ch)

**Fiche de Données de Sécurité** [sdb@chemiebuero.de](mailto:sdb@chemiebuero.de) (Pas d'envoi de fiches de données de sécurité)  
Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du fournisseur.

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Organe consultatif** 145 (24h)

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]

Pas de classification.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon le règlement (CE) N°1272/2008 (CLP).

**Pictogrammes de danger** Aucun

**Mention d'avertissement** Aucun

**Mentions de danger** Aucun

**Conseils de prudence** Aucun

### 2.3 Autres dangers

**Dangers pour l'environnement** Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

**Autres dangers** Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.  
D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

## RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non applicable

### 3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
5 - <10	Carbonate de propylène
	CAS: 108-32-7, EINECS/ELINCS: 203-572-1, EU-INDEX: 607-194-00-1, Reg-No.: 01-2119537232-48-XXXX
	GHS/CLP: Eye Irrit. 2: H319

Commentaire relatif aux composants Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Non indispensable sous des conditions normales.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Assurer un traitement médical. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets irritants

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.  
Transmettre cette fiche au médecin.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié	mousse, produits extincteurs en poudre, eau pulvérisée, dioxyde de carbone Sable.
Agent d'extinction non approprié	Jet d'eau.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.  
oxyde de carbone (CO)

### 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.  
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

Uniplast-Dichtung

Numero d'article 97510

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 06.09.2023, Révision 06.09.2023

Version 1.0

Page 3 / 11

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les SECTION 8+13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation appropriée, des mesures particulières ne sont pas nécessaires.

Avant les pauses et avant de quitter le travail, se laver les mains.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Conserver les récipients hermétiquement fermés.

Stocker au frais. Stocker au sec.

Classe de stockage

10/12

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

### RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

##### Composants possédants une valeur limite d'exposition (CH)

Substance
Carbonate de propylène
CAS: 108-32-7, EINECS/ELINCS: 203-572-1, EU-INDEX: 607-194-00-1, Reg-No.: 01-2119537232-48-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 6 ppm, 25,5 mg/m <sup>3</sup>
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 6 ppm, 25,5 mg/m <sup>3</sup>

##### DNEL

Substance
Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7
Industrie, dermique, Effets locaux à long terme, 10 mg/kg bw/day
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 20 mg/kg bw/day
Industrie, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 20 mg/m <sup>3</sup>
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 70,53 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 10 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 10 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalatoire, Effets locaux à long terme, 10 mg/m <sup>3</sup>
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 17,4 mg/m <sup>3</sup>

##### PNEC

Substance
Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7
Sol, 0,81 mg/kg soil dw
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 7400 mg/L
Eau de mer, 0,09 mg/L
Eau douce, 0,9 mg/L

## 8.2 Contrôles de l'exposition

<b>Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques</b>	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate.
<b>Protection des yeux</b>	lunettes de protection. (EN 166:2001)
<b>Protection des mains</b>	Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants. Caoutchouc butyle, >120 min (EN 374-1/-2/-3). PVC (EN 374-1/-2/-3).
<b>Protection corporelle</b>	Vêtement de protection (EN 340)
<b>Divers</b>	Eviter le contact avec les yeux et la peau.
<b>Protection respiratoire</b>	Non indispensable sous des conditions normales. En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.
<b>Risques thermiques</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement</b>	Voir les SECTION 6+7.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide
<b>Forme</b>	pâteux
<b>Couleur</b>	bleu
<b>Odeur</b>	âcre piquante
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>Valeur du pH</b>	Non applicable
<b>Valeur du pH [1%]</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition [°C]</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair [°C]</b>	>100
<b>Inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limite inférieure d'explosion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limite supérieure d'explosion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non
<b>Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité [g/cm³]</b>	1,1 (20 °C / 68,0 °F)
<b>Densité relative</b>	1,1
<b>Densité de versement [kg/m³]</b>	Non applicable
<b>Solubilité dans l'eau</b>	pratiquement insoluble
<b>Solubilité autres solvants</b>	Pas d'information disponible.
<b>Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité cinématique</b>	ca. 4.750 mPas (20°C)
<b>Densité de vapeur relative</b>	Pas d'information disponible.
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point de fusion [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammation [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Temp. de décomposition [°C]</b>	Pas d'information disponible.
<b>Caractéristiques des particules</b>	Non applicable

Uniplast-Dichtung

Numero d'article 97510

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 06.09.2023, Révision 06.09.2023

Version 1.0

Page 5 / 11

## 9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

### 10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation

### 10.5 Matières incompatibles

Oxydant fort

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

Uniplast-Dichtung

Numero d'article 97510

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 06.09.2023, Révision 06.09.2023

Version 1.0

Page 6 / 11

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité orale aiguë**

Produit
oral, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7
LD50, oral, rat, 29000 mg/kg

**Toxicité dermale aiguë**

Produit
dermique, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Substance
Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7
LD50, dermique, lapin, > 20000 mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Produit
inhalatoire, En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Faible effet irritant.  
Pas de classification.  
En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7
œil, irritant

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Substance
Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7
dermique, non irritant

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7
NOAEL, oral, rat, 5000 mg/kg bw/day (subchronic), aucun effet nocif observé
NOAEC, inhalatoire, rat, 1000 mg/kg bw/day (subchronic), Les effets observés ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

**Mutagenèse**

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance
Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7

Uniplast-Dichtung

Numero d'article 97510

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 06.09.2023, Révision 06.09.2023

Version 1.0

Page 7 / 11

négatif

in vivo, négatif

in vitro, négatif

**Toxicité sur la reproduction** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**- Fécondité**

Substance

Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/day (subacute), aucun effet nocif observé, Effect on developmental toxicity,

NOAEL, oral, Souris, 10100 mg/kg bw/day (subchronic), aucun effet nocif observé, Effect on fertility,

**- Développement**

Substance

Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7

NOAEL, oral, rat, 1000 mg/kg bw/day (subacute), aucun effet nocif observé, Effect on developmental toxicity,

NOAEL, oral, Souris, 10100 mg/kg bw/day (subchronic), aucun effet nocif observé, Effect on fertility,

**Cancérogénèse** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration** En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Remarques générales**

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien** Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

**11.2.2 Autres informations**

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Produit

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Substance

Carbonate de propylène, CAS: 108-32-7

LC50, (96h), Leuciscus idus, ~ 5300 mg/l

EC50, (48h), Daphnia magna, 500 mg/l

LC0, (96h), Cyprinus carpio, 1000 mg/l

NOEC, (72h), Desmodemus subspicatus, 900 mg/l

EC10, Pseudomonas putida, > 10000 mg/l (17 h)

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Comportement dans les compartiments de l'environnement** Non déterminé

**Comportement dans les stations d'épuration** Non déterminé

**Biodégradabilité** Non déterminé

Uniplast-Dichtung

Numero d'article 97510

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 06.09.2023, Révision 06.09.2023

Version 1.0

Page 8 / 11

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas d'information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble dans l'eau.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'information disponible.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

### 12.7 Autres effets néfastes

Données écologiques de produit complet ne sont pas disponibles.  
Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

#### Produit

Traiter dans une installation d'incinération, en tenant compte de la réglementation locale en vigueur.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 080410

#### Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.  
Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

**Catalogue européen des déchets (recommandé)** 150102  
150104

**VeVa Code** 080409\*

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

**Transport routier vers ADR/RID** Non applicable

**Transport fluvial (ADN)** Non applicable

**Transport maritime selon IMDG** Non applicable

**Transport aérien selon IATA** Non applicable

Uniplast-Dichtung

Numero d'article 97510

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 06.09.2023, Révision 06.09.2023

Version 1.0

Page 9 / 11

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport fluvial (ADN)	MARCHANDISE NON-DANGEREUSE
Transport maritime selon IMDG	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"
Transport aérien selon IATA	NOT CLASSIFIED AS "DANGEROUS GOODS"

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

#### 14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID	Non
Transport fluvial (ADN)	Non
Transport maritime selon IMDG	Non
Transport aérien selon IATA	Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Uniplast-Dichtung

Numero d'article 97510

PEGE Parts GmbH

6221 Rickenbach

Date d'émission 06.09.2023, Révision 06.09.2023

Version 1.0

Page 10 / 11

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>PRESCRIPTIONS DE CEE</b>	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014; (UE) 2019/1148
- <b>Commentaire relatif aux composants</b>	Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC).
- <b>annexe I (REACH)</b>	Le produit n'est soumis à aucune restriction au titre de l'annexe I.
- <b>annexe XIV (REACH)</b>	Le produit ne contient pas $\geq 0,1$ % de substances soumises à autorisation selon l'annexe XIV du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
- <b>annexe XVII (REACH)</b>	Le produit contient $\geq 0,1$ % de substances faisant l'objet des restrictions suivantes selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) 3, 75 Le produit ne fait pas l'objet de restrictions selon l'annexe XVII du Règlement (CE) 1907/2006 (REACH)
<b>RÈGLEMENTS DE TRANSPORT</b>	ADR (2023); IMDG-Code (2023, 41. Amdt.); IATA-DGR (2023)
<b>RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (CH):</b>	Ordonnance sur les produits chimiques - Ochim; Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques - ORRChim; Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs - OPAM; Ordonnance sur les mouvements de déchets - OMoD; Ordonnance du DFI sur les générateurs d'aérosols
- <b>VOC-part [%]</b>	<1
<b>Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):</b>	Non applicable
- <b>Observer les restrictions d'emploi</b>	non applicable
- <b>VOC (2010/75/CE)</b>	< 1 %

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des appréciations de sécurité des matières n'ont pas été réalisées pour les matières produites dans ce mélange.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Mentions de danger (SECTION 3)

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## 16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route  
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses  
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure  
ATE = acute toxicity estimate  
CAS = Chemical Abstracts Service  
CLP = Classification, Labelling and Packaging  
DMEL = Derived Minimum Effect Level  
DNEL = Derived No Effect Level  
EC50 = Median effective concentration  
ECB = European Chemicals Bureau  
EEC = European Economic Community  
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
EL50 = Median effective loading  
ELINCS = European List of Notified Chemical Substances  
EmS = Emergency Schedules  
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals  
IATA = International Air Transport Association  
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk  
IC50 = Inhibition concentration, 50%  
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods  
IUCLID = International Uniform Chemical Information Database  
IVIS = In vitro irritation score  
LC50 = Lethal concentration, 50%  
LD50 = Median lethal dose  
LC0 = lethal concentration, 0%  
LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level  
LL50 = Median lethal loading  
LQ = Limited Quantities  
MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level  
NOEC = No Observed Effect Concentration  
PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance  
PNEC = Predicted No-Effect Concentration  
REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
STP = Sewage Treatment Plant  
TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average  
TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit  
VOC = Volatile Organic Compounds  
vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

## 16.3 Autres informations

### Méthode de classification

### Positions modifiées

Aucun

Copyright: Chemiebüro®